



Éléments de connaissances sociodémographiques

176^{ème} promotion de Surveillants

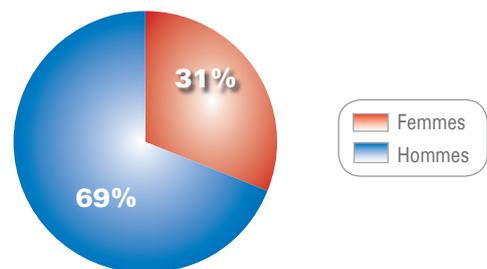
Les élèves de la 176^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires sont entrés en formation à la fin du mois d'août 2009 pour une durée de 7 mois, alternant périodes d'enseignements à l'Énap et stages sur le terrain. Cette promotion compte 482 élèves dont 330 hommes et 151 femmes. La proportion de femmes

a augmenté de 17 points par rapport à la promotion précédente. Cette variation est cependant habituelle dans la mesure où depuis plusieurs promotions elle oscille entre 15 et 30%. Le niveau d'études continue de s'élever largement au-delà du niveau requis pour le concours.

Graphique 1

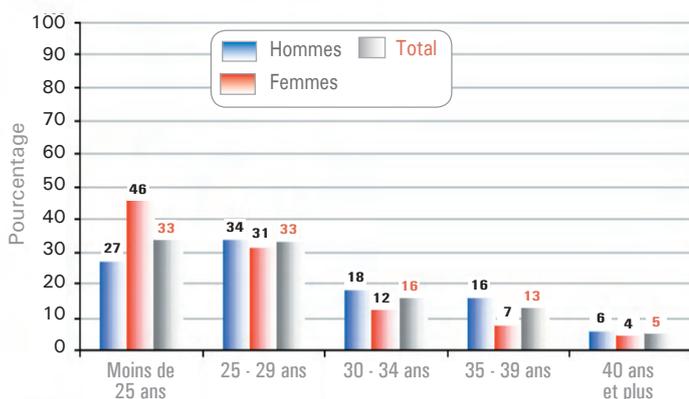
Structure par sexe - Proportions

La répartition par sexe a beaucoup évolué depuis la dernière promotion. Les femmes représentent désormais 31% de l'effectif total. A titre de comparaison elles n'étaient que 14% au sein de la 175^{ème} promotion, et 17% au sein de la 174^{ème}. Cependant, cette proportion a déjà été régulièrement atteinte, et même dépassée, au sein des promotions antérieures à la 174^{ème}.



Graphique 2

Répartition des élèves par âge et par sexe - Proportions



L'âge moyen, qui est de 28 ans, n'a pas changé. En revanche le phénomène de clivage entre l'âge des hommes et celui des femmes s'amplifie. Avec une moyenne d'âge de 26,6 ans, celles-ci sont désormais beaucoup plus jeunes que les hommes (qui ont en moyenne 28,7 ans). Elles sont près de la moitié à avoir moins de 25 ans contre seulement 27% des hommes. Au contraire, elles ne sont que 23% à avoir 30 ans ou plus contre 39% de leurs homologues masculins. Les âges s'échelonnent de 19 à 45 ans.



Éléments de connaissances sociodémographiques

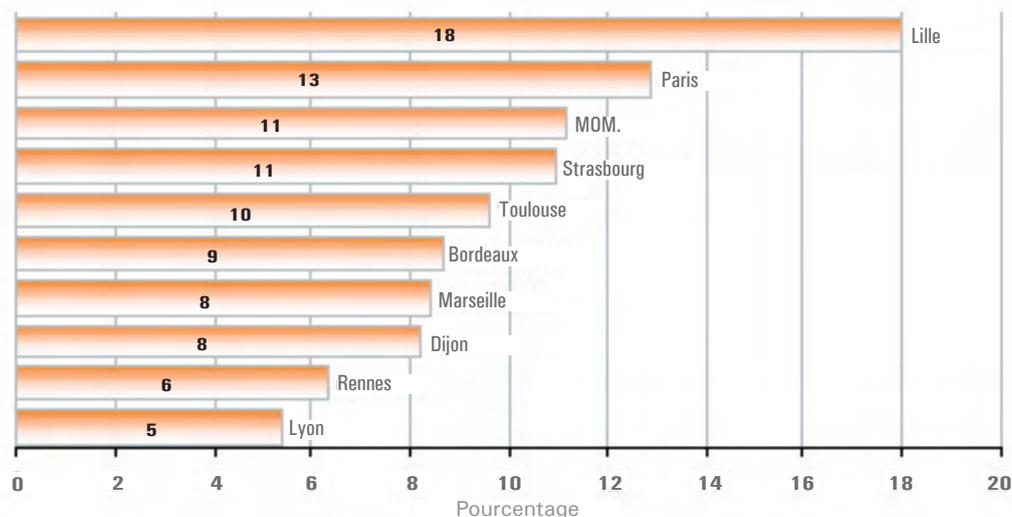
176^{ème} promotion de Surveillants

Graphique 3

Direction interrégionale d'origine - Proportions

La DISP de Lille est toujours la plus représentée, même si la proportion d'élèves qui en sont issus s'amenuise de plus en plus (ils sont 18% contre 20% pour la 175^{ème} promotion et 30% pour la 174^{ème}). Après sa très forte hausse au sein de la 176^{ème} promotion, la MOM perd deux points et redescend à la troisième place derrière Paris. Les proportions des autres DISP évoluent peu.

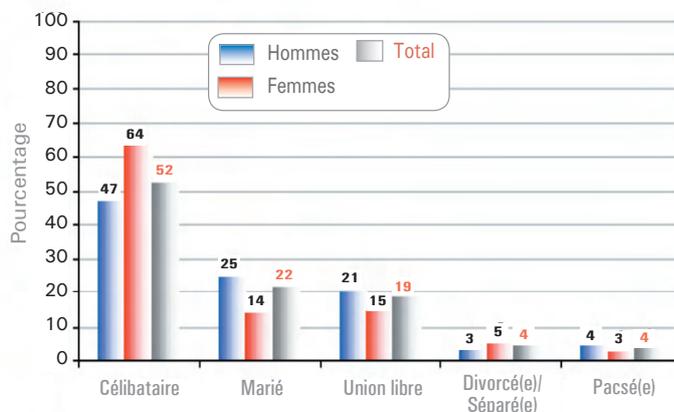
Par ailleurs le fort accroissement du nombre de femmes pose des questions sur l'origine de celles-ci. Si l'on regarde dans le détail la répartition par sexe des directions d'origines, on se rend compte que les femmes viennent beaucoup plus souvent que les hommes de Paris (18% des femmes sont « parisiennes » contre 10% des hommes) et de Rennes (11% contre 4%). A l'inverse, elles sont moins représentées que les hommes dans les DISP de Toulouse, Lille et Marseille.



Graphique 4

Situation matrimoniale - Proportions

Les chiffres concernant la situation matrimoniale des élèves sont quasiment identiques à ceux de la promotion précédente. Les femmes ont toujours tendance à être plus souvent célibataires que les hommes et, par conséquent, moins souvent en couple (c'est-à-dire mariées ou en couple libre). Il y a ici un impact direct de la différence d'âge entre ces deux groupes.

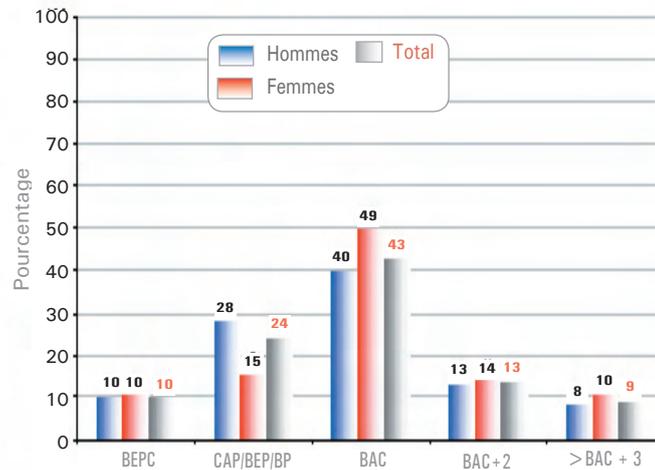


Éléments de connaissances sociodémographiques

176^{ème} promotion de Surveillants

Graphique 5

Diplôme le plus élevé obtenu - Proportions

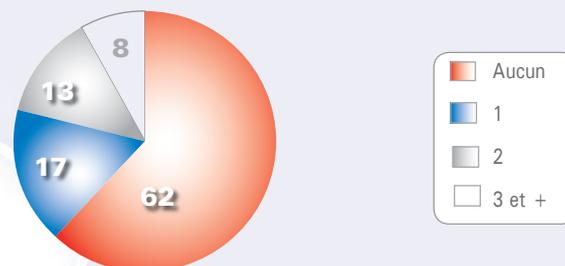


Le niveau de diplôme continue son ascension. Une majorité des élèves est bachelière. Mais c'est surtout la proportion des plus diplômés qui progresse. Les titulaires d'un Bac+2 sont désormais 13% et ceux d'un diplôme supérieur à Bac+2 sont 9% (Ils étaient respectivement 11% et 5% dans la promotion précédente). Il y a ici encore un effet de la féminisation des

promotions puisque les femmes sont, comme auparavant, plus diplômées que les hommes. Leur augmentation concourt donc à l'augmentation générale du niveau scolaire. Les diplômes sont, plus que jamais, très supérieurs à celui requis pour le concours.

Graphique 6

Concours passés avant l'entrée à l'Enap - Proportions



62% des élèves n'ont pas passé d'autres concours de la fonction publique. Ce phénomène contraste avec la situation des autres élèves de l'administration pénitentiaire, tels que les conseillers d'insertion et de probation par exemple, pour lesquels le concours de l'administration pénitentiaire n'est souvent qu'un

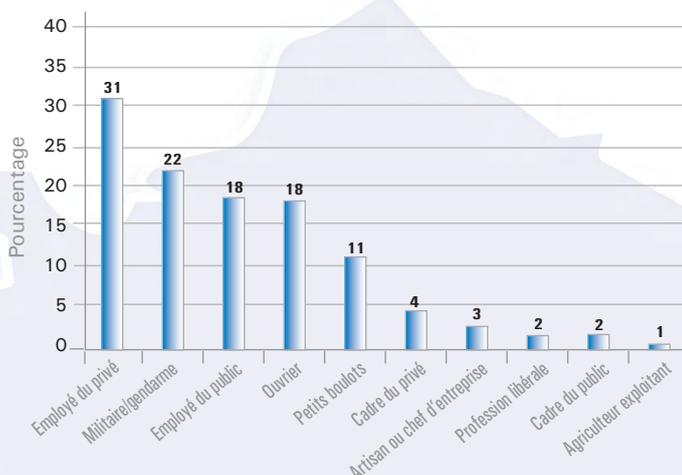
concours passé parmi beaucoup d'autres. En ce qui concerne la nature des différents concours passés, la majorité le furent dans la police, douane ou armée (Au total 29% des élèves ont passé des concours de ces administrations). Seuls 7% des élèves ont tenté un autre concours de l'administration pénitentiaire.

Éléments de connaissances sociodémographiques

176^{ème} promotion de Surveillants

Graphique 7

Expériences professionnelles antérieures – Proportions

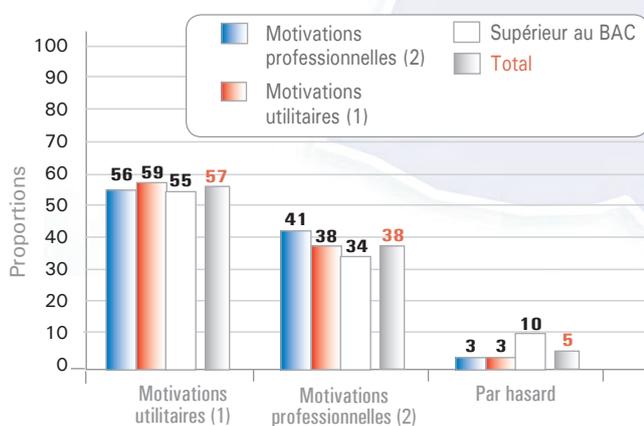


90% des élèves ont eu des expériences professionnelles ailleurs que dans l'administration pénitentiaire avant de se présenter au concours de surveillant. Le plus grand nombre d'expériences a été réalisé en tant qu'employé du secteur privé (au total 31% des élèves ont eu une ou plusieurs expériences professionnelles dans ce domaine). L'armée et la gendarmerie

sont en seconde position avec 22% des élèves qui ont travaillé dans ce secteur. Viennent ensuite les catégories « employé du public », « ouvrier » et « petits boulots » avec des proportions qui sont respectivement de 18%, 18% et 11%. Les expériences professionnelles en tant que « cadre », « artisan », « profession libérale » et « agriculteur exploitant » restent rares.

Graphique 8

Périodes de chômage avant l'entrée en formation - Proportions



Face à l'accroissement continu du nombre d'élèves diplômés de l'enseignement supérieur, on peut se demander quelle est leur motivation à exercer le métier de surveillant. Il est assez surprenant de constater que les différences de motivation entre les niveaux de diplômes sont finalement assez faibles. Quel que soit le niveau d'études, ce sont des motivations utilitaires qui sont majoritairement avancées (c'est-à-dire (1) l'attrait pour la sécurité de l'emploi, le déroulement de carrière ou la rémunération). En revanche on constate que plus leur niveau scolaire augmente et moins ils ont tendance à être motivés par des considérations d'ordre professionnelles (c'est-à-dire (2) l'intérêt porté à l'insertion sociale des détenus, le maintien de l'ordre public ou la contribution à la sécurité des biens et des personnes). Remarquons surtout que les plus diplômés admettent dans une proportion trois fois plus importante que les autres qu'ils sont entrés dans l'administration pénitentiaire par hasard, sans motivation particulière (10% contre un peu plus de 3% pour les deux autres catégories).



Directeur de la publication : Valérie DECROIX - Rédacteur en chef : Danielle GERLINGER - Rédaction : Laurent GRAS, Cécile GANDON, Jacques MONTES, Nicolas BOUTIN - Conception graphique : Odette BAIX